



Centre de Formation du Richelieu

Saint-Bruno de Montarville (Québec) J3V 3T5
Tél : 450 645-2365

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) GIR 5A5

Objet : Maintien du territoire actuel de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Les membres du conseil d'établissement du Centre de formation du Richelieu (CFR) s'adressent à vous dans l'espoir que vous préserviez l'intégralité du territoire actuel de la commission scolaire des Patriotes (CSP) qui offre déjà une réponse optimale à ses élèves adultes.

Par le fait même, nous désirons vous souligner que nous sommes en désaccord avec le projet de redécoupage du territoire de la CSP qui a été présenté à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec. La mise en place de ce projet pourrait décourager plusieurs élèves qui, après avoir relevé de nombreux obstacles, ont réussi à revenir sur les bancs d'école.

Au CFR, nous nous sommes toujours préoccupés d'offrir des services de formation de qualité sur tout le territoire en nous rapprochant le plus possible de la clientèle. Ainsi, les adultes peuvent fréquenter l'un de nos points de services suivants : Saint-Bruno, Varennes, Chambly, Boucherville, Saint-Amable ou Beloeil. Ces points de services pourraient se vider sans l'organisation scolaire actuelle de la CSP. Plusieurs de nos élèves ne peuvent se déplacer autrement qu'en utilisant les places disponibles du transport scolaire de nos deux plus importantes écoles secondaires qui se situent à Saint-Bruno et à Boucherville. Ces élèves proviennent de petites villes du territoire mal desservies par le transport en commun. Par conséquent, des centaines d'élèves, qui ont besoin de se retrouver dans un établissement avec tout l'encadrement scolaire offert aux adultes, pourraient en être privés pour se retrouver ailleurs qu'à l'école, loin de leur objectif de vie.

Aussi, Monsieur le Ministre, nous tenons à vous informer que notre principal point de services est localisé à Saint-Bruno. Cet établissement a été entièrement rénové il y a à peine quatre ans et pour se faire, nous avons, entre autres choses, utilisé toute l'allocation ministérielle dédiée à l'installation des nouveaux laboratoires de science et technologie. Ces laboratoires sont nécessaires à la mise en place de plusieurs cours du nouveau programme de formation. Le CFR n'aurait plus les ressources financières disponibles pour retrouver de telles installations qui font la fierté de nos élèves.

Finalement, sachez que nous sommes entièrement satisfaits de l'avis qui vous a été déposé par les dirigeants de la CSP, car nous partageons un même objectif qui est celui d'offrir des services de qualité accessibles au plus grand nombre possible d'élèves et cela au plus bas coût possible pour le Ministère, la Commission scolaire, le centre, la population en général et surtout pour nos élèves.

Nous vous remercions de prendre connaissance de cette lettre et de notre résolution ci-jointe et nous espérons que vous donnerez une suite favorable à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Daniel Vermeersch pour
Nicholas Imonti,
Président du conseil d'établissement

c.c. Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes

